

CONSEIL D'ADMINISTRATION ACARTA

Mardi 8 Mars 2022

Compte rendu de séance

Le Conseil s'est réuni le 8 mars à 10h à l'Hippopotamus Bastille.

Présents : Danielle MANVIELLE, Jean-Pierre AUJOLET, Gérard BLANC, Jean BUISSON, Yves CHIDIACK, Christian DUFFRINE, Henri DUPUIS, Lionel HEUZE, Daniel LAMBERT, Jacques LEMEE, Jean Pierre VERDIER et Jean-Marie DECOURCHELLE (en visio depuis le Sud-Ouest).

Enregistrement de la modification des statuts de l'Association

Yves CHIDIACK attendant en vain un retour de l'Administration l'informant de la prise en compte de la demande de modification des statuts de l'association, perdit patience, navigua sur Internet et finit par découvrir que la modification des statuts de l'ACARTA a été publiée au JO du 22 février.

La dernière édition des statuts remonte à 2003. Une modification est intervenue en 2007 (transfert du Siège Social de l'avenue de France au boulevard Romain Rolland).

Le conseil a pris la décision d'une ultime réécriture des statuts, de leur publication sur le site et de leur communication aux membres de l'association.

Jacques LEMEE mettra à jour la nouvelle adresse sur le site actuel.

Distribution du courrier reçu chez SOFRADOM

Le courrier reçu chez SOFRADOM, est récupéré par l'un des membres habilités (G BLANC, Y CHIDIACK, L HEUZE, JP VERDIER) ; ce dernier :

- ouvre le courrier,
- relaie par mail auprès des membres du CA les informations importantes contenues dans le courrier,
- renvoie au trésorier (Henri) le courrier impactant la trésorerie (chèques d'adhésion, factures, ...).

Un point sur SOFRADOM, sur les courriers reçus, sera à l'ordre du jour de chaque CA.

Les relevés bancaires ne transitent pas par SOFRADOM ; ils sont adressés chez Henri DUPUIS, notre trésorier.

Les courriers de J LEMEE envoyés par voie postale aux membres ne disposant pas d'adresse mail sont souvent sans retour.

Evolution du site web de l'association

Notre site actuel est peu consulté, peu convivial. Sa mise en place remonte à 2007 et son système de gestion est complexe. La question a été posée d'aller vers un site plus moderne, plus attractif, plus évolutif.

Jean Pierre VERDIER présente les choix retenus :

- Maintien de l'hébergeur actuel AMEN
- Acquisition de Simply Site, plate-forme pour création de sites internet, facile à gérer, avec des modèles de présentation modifiables.
- Coût 210€ TTC/an au lieu de 150 € tous les 3 ans.

Le futur site sera consultable et lisible sur ordinateur, tablette, smartphone.

Les documents privés (comptes-rendus des AG et CA, liste des membres, ...) seront accessibles à partir d'un mot de passe.

La totalité des membres du conseil s'est déclarée favorable à cette évolution.

Y CHIDIACK, J LEMEE, H DUPUIS et D LAMBERT, pilotés par JP VERDIER, sont chargés de mener à bien ce changement.

Planning :

- Mars 2022, mois d'essai gratuit de l'outil, consacré à tester les fonctionnalités, à préconfigurer notre futur site,
- Avril 2022, acquisition de l'outil, reprise de la version test, reprise de l'existant (documents privés), phase de validation par les membres du conseil, prise en compte des remarques de ces derniers
- Mai 2022, arrêt de l'ancien site, lancement du nouveau avec communication aux membres de l'ACARTA.

L'URL du nouveau site : <https://acarta.fr.simply.site>

L'adresse acarta.2022@gmail.com sera la nouvelle adresse d'échanges entre l'association et ses membres.

La rubrique "*Nous contacter*" du nouveau site pointera également sur cette adresse

Cotisations des membres et inscriptions au congrès

De nombreux courriers avec des chèques d'adhésion ont été récupérés chez SOFRADOM. Henri DUPUIS mettra à jour le tableau des cotisations.

Constat : avec l'arrivée de la pandémie en 2020, la baisse des cotisations en 2021, nombreux sont nos adhérents qui ne connaissent pas leur situation réelle quant à leurs cotisations. Il serait souhaitable d'effectuer un ciblage plus précis lors des messages d'appel de cotisation et de relance.

La consultation des données INSEE nous révèle les décès de Jean TISSIER le 13 janvier 2021 à Paris (12^{ème} arr.) et de Jacques ESCAL le 28 décembre 2021 à Paris (15^{ème} arr.).

Jean TISSIER était membre de l'ACARTA.

117 membres sont référencés dans nos fichiers.

Sur notre site, les coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) des membres de l'annuaire sont censées être correctes ; elles ne peuvent être mises à jour que si les membres nous font part de changements.

46 personnes ont manifesté leur souhait de participer au congrès, auxquelles il convient d'ajouter Bernard et Monique PRIGENT (information communiquée en séance par Jean BUISSON), soit 22 couples et 4 personnes seules.

Organisation du congrès de la Rochelle

Lionel HEUZE fait le point sur le congrès : l'organisation se déroule comme prévu avec l'agence locale. Cependant, la visite de la Rochelle se fera à pied, la municipalité n'ayant pas renouvelé le contrat avec la société pour les visites en calèche.

L'Hermione ne sera pas à Rochefort en septembre, nous ne pourrons donc pas l'approcher ; le Belem ne sera pas non plus dans le secteur.

3 restaurants sont déjà retenus. Nous aurons un car de 53 places comprenant le guide.

Le prix de revient établi avec l'agence est de 1000 € pour un couple et de 680 € pour une personne seule ; pourboires (guides, chauffeurs de car) et cadeau de bienvenue (participants) viendront en sus.

Le stationnement étant difficile dans le centre de la Rochelle et donc aux abords de l'hôtel, les participants venant au congrès en voiture pourront réserver une place au parking de l'hôtel pour un montant de 13 € / nuit (20 places).

Le coût par nuitée supplémentaire (petit déjeuner inclus) sera de 131 € pour un couple et de 119 € pour une personne seule.

Lionel contactera très prochainement par mail les participants au Congrès afin de les informer des modalités de réservation des places de parking et des nuitées supplémentaires.

Autres points : prévoir une chaise de transfert pour Reine CHAMBERLIN – se rapprocher de Jean-Pierre HOLLEBECQUE pour les badges, notamment pour les épouses (avec leurs nom et prénom).

2023 : Henri DUPUIS et Daniel LAMBERT présenteront, au prochain CA ainsi qu'à l'AG de septembre à la Rochelle, les grandes lignes du programme du congrès 2023 à Fontainebleau.

Questions diverses

- Mutuelle

Danielle MANVIELLE dresse un constat de la mutuelle Via Santé (AG2R) : les cotisations en constante augmentation sont de moins en moins supportables pour bon nombre d'assurés, les frais de gestion restent élevés, les taxes sont en hausse et de nouvelles (taxes COVID) s'ajoutent à l'existant. Les mutuelles n'ont pas l'intention de réduire leurs profits. Notre population est âgée, nos contrats sont spécifiques, les échanges avec AG2R sont inexistant, les prix des mutuelles pour senior sont les plus élevés, en changer individuellement relève du parcours du combattant ; trop âgés, les mutuelles refuseront de nous assurer, ou le feront avec des prestations a minima.

- Communication sur les décès des conjoints.

Lorsqu'un membre fera part à l'ACARTA du décès de son conjoint, l'information sera relayée auprès des membres de l'association.

- Mise à jour des données suite à la dernière réunion de la Commission Paritaire

Pas d'objection pour la diffusion de la mise à jour du Guide du Retraité – Régime Spécial (janvier 2022).

-- / --

Fin de la séance à 12h10.

- Présentation sur ordinateur par Jean Pierre VERDIER de l'esquisse de notre futur site.
- Déjeuner
- Réunion du groupe de travail "Changement du site" autour de Jean Pierre pour une prise en main de l'outil de conception du nouveau site, une présentation de ses fonctionnalités, afin que chacun puisse s'appropriier l'outil, le tester et s'impliquer dans la réalisation du futur site.